



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission :

[soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 005  
INVITATION À SOUMISSIONNER  
DEMANDE D'OFFRES À  
COMMANDES**

Ce document est par la présente révisé ; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

Halifax, Nouvelle Écosse

<b>Titre :</b> Mise à niveau des systèmes mécaniques, Lieu historique national de la bataille-de-la-Ristigouche	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P468-21-0158/B	<b>Date :</b> 02 mars 2022
<b>N° de modification :</b> 005	
<b>N° de référence du client :</b> 1408	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-22-00984378	

<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14h 00 Le : 07 mars 2022	<b>Fuseau horaire :</b> HNE
--	--------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Jaime Creaser	
<b>N° de téléphone :</b> 902-266-8592	<b>N° de télécopieur :</b> 1-855-983-1808
<b>Courriel :</b> <a href="mailto:Jaime.Creaser@pc.gc.ca">Jaime.Creaser@pc.gc.ca</a>	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Voir aux présentes	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>N° de télécopieur :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P468-21-0158/B

N° de la modification :  
005

Autorité contractante :  
Jaime Creaser

N° de référence du client :  
1408

Titre :  
Mise à niveau des systèmes mécaniques, Lieu historique national de la bataille-de-la-Ristigouche

---

## **Modification 005**

Cette modification vise à modifier le devis et pour distribuer les questions et réponses.

### **1. Révisions**

Voir ci-dessous pour toutes les révisions et ajouts.

### **2. Questions et réponses**

Q8. Quels sont les changements électriques liés à la séparation du local de mécanique (éclairage, chauffage, prises) ?

R8. L'éclairage est séparé en deux (2) locaux et l'unité de chauffage est déplacée pour chauffer le local donnant sur un mur extérieur (S-04A). Celui ne donnant pas sur un mur extérieur (S-04B) n'est pas chauffé. Puisque c'est une salle mécanique, il n'est pas requis de maintenir une température ambiante élevée. Se référer notamment aux plans E101 et E104.

Q9. Après démolition et disposition de la génératrice existante, le tapis existant dans les escaliers pourrait être endommagé. Faut-il prévoir le changer ?

R9. L'entrepreneur doit s'assurer de protéger toutes les surfaces existantes pouvant être affectées par les travaux. Effectivement, il y a risque que le tapis soit abîmé, mais tel que mentionné, si le tapis est abîmé, le remplacement devrait se faire au frais de l'entrepreneur. Voici un extrait de section de devis 01 56 00 :

#### **1.6 PROTECTION DES SURFACES FINIES DU BÂTIMENT**

1.6.1 Pendant toute la période d'exécution des travaux, protéger le matériel ainsi que les surfaces complètement ou partiellement finies de l'ouvrage.

1.6.2 Prévoir les écrans, les bâches et les barrières nécessaires.

1.6.3 Assumer l'entière responsabilité des dommages causés aux ouvrages en raison d'un manque de protection ou d'une protection inappropriée.

**LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**

**Stantec Experts-conseils Itée**

250-1260 boulevard Lebourgneuf, Québec QC G2K 2G2

Tél. : (418) 626-1688

Télec. : (418) 626-5464

Dossier : Mise à niveau des systèmes mécaniques  
Projet APC : 1408-4

No d'addenda : ME-03

Date: 25 février 2022

Propriétaire : Parcs Canada

No de projet: 157101777

---

Cet addenda fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

---

Cet addenda fait partie intégrante des documents de soumission auxquels il se réfère, en les complétant, les modifiant ou en éliminant certains éléments.

Les modifications suivantes sont prévues aux documents techniques qui ont été soumis lors de la période d'appel d'offres.

**Détails de l'addenda :****1. PLANS****1.1 Électricité****1.1.1 Plans E104 et E301 (non-émis)**

- .1 Précisions apportées au détail 3 du plan E104 : Les conduits entre la boîte de jonction extérieure et la fondation sont en surface de la fondation et doivent être en acier galvanisé filetés étanches.
- .2 Précisions apportées au détail 3 du plan E104 et au détail 1 du plan E301 : Il y a 3 câbles à isolant minéral de la boîte de jonction extérieure jusqu'à l'intérieur du bâtiment (soit 2 vers les panneaux inverseurs des pompes incendie et un câble de contrôle). Une fois à l'intérieur du bâtiment, le câble de contrôle doit être divisé en trois câbles pour raccorder les contacts de démarrage des 3 inverseurs (l'inverseur 100A et les inverseurs dans les panneaux des pompe incendie).

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES

**Stantec Experts-conseils Itée**

**Stéphane Fournier, ing.**

Ingénieur, Électricité

Téléphone : 581.480.5035

stephane.fournier@stantec.com